



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUDI 14 JUIN 2018

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018 ÉLECTION PARTIELLE AU COMITÉ DIRECTEUR

A la suite de l'accession du FC Grenoble Rugby en TOP 14 au terme de la saison 2017/2018, il sera procédé à une élection partielle afin de remplacer Marc CHÉRÈQUE dans le **collège des représentants des clubs de PRO D2** lors de l'Assemblée Générale de la Ligue Nationale de Rugby qui se déroulera le mercredi 4 juillet 2018 à Saint-Cyr-sur-Mer.

Les candidatures reçues (la date limite de dépôt des candidatures au Comité Directeur était fixée au mardi 12 juin) et validées par la Commission Électorale sont :

François COVILLE – RC Vannes
Régis DUMANGE – USON Nevers Rugby
Thierry EMIN – Oyonnax Rugby
Bruno THOMAS – SA XV Charente Rugby
Pierre-Olivier TOUMIEUX – Aviron Bayonnais Rugby Pro
Pierre-Olivier VALAIZE – AS Béziers Hérault

COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR (pour rappel)

Membres avec voix délibérative :

Le Président de la LNR,
6 représentants des clubs de TOP 14, élus par l'Assemblée Générale de la LNR,
4 représentants des clubs de PRO D2, élus par l'Assemblée Générale de la LNR,
4 personnalités qualifiées siégeant à l'Assemblée Générale, élues par les 30 clubs professionnels,
2 représentants du Comité Directeur de la FFR,
1 représentant des joueurs professionnels (Provale),
1 représentant des entraîneurs des clubs membres de la LNR (Tech XV),
1 représentant des employeurs (UCPR).

Participent également avec voix consultative au Comité Directeur :

Le Président de la FFR,
Le représentant de la Direction Nationale de l'Arbitrage (DNA),
Le Président de la Commission Médicale de la LNR,
3 personnalités « membres associés » pouvant être désignées par le Comité Directeur.